



PROMOTIONS: pour mieux les comprendre...

Pour être promu, Il faut d'abord être « promouvable »...mais ça ne suffit pas!

- Etre « promouvable », c'est avoir l'ancienneté requise dans un échelon permettant une éventuelle promotion à l'échelon supérieur. Il y a trois rythmes d'avancement : au grand choix, au choix ou à l'ancienneté

Exemple : un PE au 8ème échelon depuis le 01/02/2012 sera promouvable au 9ème échelon le 01/08/2014 au grand choix (2 ans 6 mois), le 01/02/2016 au choix (4 ans) et le 01/08/2016 à l'ancienneté (4 ans 6 mois).

- Etre promu nécessite d'être « promouvable » et d'avoir le barème nécessaire pour être dans les 30% qui seront promus au grand choix ou les 5/7ème qui seront promus au choix. Les promotions à l'ancienneté sont automatiques.

Les promotions des instituteurs se font par année civile, du 1er janvier au 31 décembre 2014.

Les promotions des professeurs des écoles se font par année scolaire, du 1er septembre 2013 au 31 août 2014.

BAREME = (Note+correctif) x 2 + AGS (correctif pour note de + de 3ans= 0,25 point par année entière).

Pour connaître le nombre de promouvables et de promus à chaque échelon (Corps des PE) ainsi que les barèmes des derniers promus de cette année... consultez le tableau ci-dessous en vous référant à l'échelon qui vous concerne.

En cas de question, n'hésitez pas à nous contacter:
au 03 90 22 13 15
ou par courriel: snu67@snuipp.fr

CAPD du 12 décembre: Barèmes des derniers promus à chaque échelon

Echelons Corps des PE	Grand Choix (30% des promouvables)		Choix (5/7ème)		Ancienneté (tous les autres!)
	Promouvables	Promus	Promouvables	Promus	Promus
5 ^{ème}	218	65 Barème : 27			159 Barème : 21.486
6 ^{ème}	213	63 Barème: 32	148	105 Barème: 30	54 Barème: 24.044
7 ^{ème}	258	77 Barème: 36	180	128 Barème: 35	66 Barème: 27
8 ^{ème}	294	88 Barème: 41	221	157 Barème: 40	59 Barème: 31
9 ^{ème}	250	75 Barème: 47	196	140 Barème: 47	54 Barème: 44.531
10 ^{ème}	258	77 Barème: 60.933	181	129 Barème: 53.425	38 Barème: 27
11 ^{ème}	158	47 Barème: 72.497	106	75 Barème: 66.900	20 Barème: 58.914

La CAPD « Promotions » du 12 décembre 2013 en chiffres